

Protocol Monitoring Aflatoxine B1 dans le (les produits de) maïs

Modification du profil de risque pour plusieurs pays – Récolte 2021/2022

À la suite de l'évaluation des résultats d'analyse disponibles de l'Aflatoxine B1 dans le maïs, GMP+ International et [d'autres détenteurs de scénarios acceptés](#) ont modifié le profil de risque pour l'Aflatoxine B1. En raison de la prochaine nouvelle récolte de maïs, la répartition des pays tient également compte des informations relatives aux conditions de la culture et de la récolte. Par ailleurs, une attention est portée sur les pays au sein desquels le mélange éventuel avec une ancienne récolte (2020) issue de pays à risque Élevé/Moyen pourrait présenter un risque pour la sécurité des aliments pour animaux. Sur la base de ces critères, il a été décidé au début de l'année de récolte 2021 que tous les pays se verraient d'abord attribuer le profil de risque Moyen, à l'exception de 17 pays à risque Faible.

Profils de risque modifiés :

- Hongrie - passé de Faible à Moyen
- Ukraine - passé de Faible à Moyen
- Serbie - passé de Faible à Moyen

Cela signifie que le maïs provenant de

- Hongrie doit être analysé plus fréquemment
- Ukraine doit être analysé plus fréquemment
- Serbie doit être analysé plus fréquemment

Le profil de risque modifié entre en vigueur le **20 septembre 2021**.

N.B. :

Le maïs issu d'un pays où le risque est **élevé** doit être analysé **plus souvent** car le risque de présence de l'Aflatoxine B1 y est identifié comme élevé.

Pour plus de détails, consultez le [protocole pour l'Aflatoxine de GMP+](#).

Nous avons besoin de votre aide

Pour nous permettre d'effectuer une nouvelle répartition des pays, il est important que les adhérents GMP+ téléchargent leurs résultats d'analyse dans la *GMP+ Monitoring database* et les partagent avec notre communauté.

Attention

Des résultats d'analyse incorrects dans la base de données peuvent affecter les résultats de l'évaluation et de la classification des risques des pays.

Lors du téléchargement de ces informations, veillez à ce que l'origine du maïs soit correctement introduite et à ce que les valeurs d'Aflatoxine mesurées soient indiquées dans **la bonne unité (mg/kg)**.

- *Demandez à votre laboratoire de faire un rapport dans l'**unité appropriée***

Demandez à votre laboratoire de rapporter les résultats d'analyse dans la même unité que celle incluse dans GMP+ BA1 Limites Spécifiques de Sécurité Alimentaire. Pour l'Aflatoxine, l'unité appropriée est **mg/kg**. Cela vous aide lorsque vous comparez le résultat aux limites de sécurité alimentaire applicables dans GMP+ BA1, mais cela vous aide également à vous conformer à l'exigence de la *GMP+ Monitoring database* pour rapporter le résultat dans cette unité.

- *Si le résultat de l'analyse est en **ppb**, vous devez d'abord le convertir en **mg/kg**.*

Pourquoi est-ce important ?

L'analyse des résultats du contrôle est une source importante pour GMP+ International, qui peut dès lors identifier les risques potentiels. Par ailleurs, elle nous aide à développer des produits FSP qui rendent les entreprises individuelles et l'industrie des aliments pour animaux dans son ensemble plus dynamiques.

Dernières modifications des profils de risques

Depuis Septembre 2020, aucun profil de risque des pays d'origine n'a été modifié.

Date de mise en œuvre	Modifications	
	Pays	Profil de risque
10. mars 2021	Serbie	Moyen > Faible
1. février 2021	Hongrie	Moyen > Faible
18 décembre 2020	l'Ukraine	Moyen > Faible
30 septembre 2020	Espagne Hongrie République tchèque l'Ukraine	Faible > Moyen Faible > Moyen Faible > Moyen Faible > Moyen

Questions ?

Si vous avez des questions concernant ce message, veuillez prendre contact avec votre représentant GMP+ ou avec GMP+ International : www.gmpplus.org ou appelez le +31 (0)70 307 4120.